

La confiance peut sauver l'avenir

EFFECTUER VOTRE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE PAR CARTE BANCAIRE A L'UN ETABLISSEMENT ELIGIBLE EN ILE-DE-FRANCE

En cliquant sur l'établissement de votre choix, vous arriverez sur la page vous permettant d'effectuer votre versement par carte bancaire de façon sécurisée:

- Collège Père Jacques
- Lycée Horticole et Paysager Saint-Antoine
- Lycée général et technologique Saint-Gabriel
- Collège Saint-Philippe
- Lycée professionnel privé Saint-Philippe
- Lycée Horticole et Paysager Saint-Philippe
- Collège Poullart des Places
- Lycée professionnel Poullart des Places
- Collège Saint-Jean
- Lycée professionnel privé Saint-Jean
- Lycée Horticole et Paysager Saint-Jean
- Lycée technologique et professionnel Sainte-Thérèse